

Velaux, le 19 décembre 2024



OBJET : NOUVEAU PRESTATAIRE LEO LAGRANGE

Chères familles,

La qualité de l'accueil de vos enfants est un axe prioritaire pour la municipalité.

La gestion du service périscolaire, du centre de loisirs, et de la jeunesse est déléguée à un prestataire. Jusqu'à présent, c'est LE&C Grand Sud qui gérait administrativement cette compétence, avec l'équipe d'animation sur place que vous connaissez.

Pour donner suite à une mise en concurrence obligatoire via un marché public, le prestataire Léo Lagrange a été choisi pour prendre en charge les activités enfance - jeunesse pour les 4 prochaines années, à partir du 2 janvier 2025. L'équipe d'animation ne changera pas, et sera transférée de LE&C Grand Sud vers Léo Lagrange. Vous garderez donc les mêmes interlocuteurs. Les tarifs d'inscription seront également inchangés.

Ce changement suppose toutefois quelques contraintes administratives pour vous. Les paiements du mois de décembre devront être adressés directement à LE&C Grand Sud, comme habituellement. Vous devrez ensuite vous inscrire sur l'outil de Léo Lagrange courant janvier.

Nous sommes désolés pour la gêne occasionnée, et comptons sur votre compréhension.

Catherine Michelot-Varenes

Adjointe déléguée à la Vie Scolaire,
à la Jeunesse, l'Enfance et à la Petite Enfance

Yannick Guérin

Maire



C'est avec un grand enthousiasme que nous revenons travailler avec la ville de Velaux et que nous prenons le relais dans l'accompagnement de l'équipe d'animation en place.

leo lagrange
FEDERATION

Cette équipe que vous connaissez déjà, est composée de professionnels passionnés et expérimentés, qui ont à cœur de proposer des activités variées, adaptées aux besoins et aux intérêts de chaque enfant. Le transfert des salariés est en cours, et doit permettre d'assurer la continuité pour que vos enfants abordent la rentrée de janvier sans modification d'organisation.

Les inscriptions faites préalablement avec l'opérateur LE&C Grand Sud perdurent sur le mois de janvier. Afin de faciliter la continuité de l'accueil de votre ou vos enfants pour la reprise le 2 janvier 2025, nous vous proposons de renseigner ce petit questionnaire via le QR code ci-dessous. Celui-ci nous permettra de prendre en compte l'inscription effective de votre ou vos enfants pour les accueils du matin, du soir dans les écoles et du mercredi et des vacances sur le centre de loisirs, dans l'attente de la mise en place du portail famille Inoé d'inscription et paiement en ligne.

Nous croyons fermement que la collaboration avec les familles est essentielle pour garantir le succès de ces activités. Nous mettrons en place un programme riche et diversifié, incluant des activités sportives, artistiques et éducatives, en lien avec le projet municipal, afin de favoriser le développement et l'épanouissement de vos enfants. Nous programmerons une réunion d'information le **vendredi 17 janvier à 18h30 au Centre de Loisirs** afin de vous présenter notre équipe et notre programme. Nous pourrions ainsi répondre à toutes vos questions.

Nous sommes impatients de commencer cette nouvelle aventure avec vous et vos enfants. N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire à secretariat.velaux@leolagrange.org

Elisabeth Majan

Directrice Léo Lagrange Méditerranée

